

## Hologic Hub Ltd. annonce son intention de déposer un projet d'offre publique d'achat simplifiée en numéraire portant sur les actions SuperSonic Imagine

MANCHESTER, Royaume-Uni--([BUSINESS WIRE](#))-- Regulatory News:

Hologic Hub Ltd., filiale de Hologic, Inc. (Nasdaq : HOLX), leader mondial dans le domaine de la santé des femmes, actionnaire majoritaire détenant environ 80,67% du capital social et des droits de vote<sup>1</sup> de la société SuperSonic Imagine (Euronext Growth : ALSSI, FR0010526814) (la « **Société** »), prévoit de déposer le 22 février 2021 un projet d'offre publique d'achat simplifiée en numéraire (l'« **Offre** »), suivie le cas échéant, d'un retrait obligatoire portant sur (i) la totalité des actions existantes de la Société et (ii) les actions susceptibles d'être émises avant la clôture de l'Offre au résultat de l'exercice d'options de souscription d'actions, au prix de 1,50 euro par action.

Cette Offre s'inscrit dans le cadre des opérations de recapitalisation annoncées ce jour par la Société (réduction du capital à zéro motivée par des pertes suivie d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription d'un montant de l'ordre de 59 millions d'euros), rendues nécessaires par les difficultés financières de la Société et sur lesquelles les actionnaires seront amenés à voter lors de l'assemblée générale mixte de la Société qui se tiendra le 26 mars 2021.

L'Offre aura pour objectif d'offrir aux actionnaires de la Société une opportunité de liquidité immédiate de leurs actions, à un prix attractif au regard de la situation financière dégradée de la Société. L'Offre permettrait ainsi aux actionnaires de choisir entre les deux branches de l'alternative suivante :

- s'ils ne souhaitent pas participer à l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, ils pourront décider d'apporter leurs actions à l'Offre en amont de la mise en œuvre des opérations de recapitalisation ;  
ou

- s'ils souhaitent participer à l'augmentation de capital de la Société, ils pourront décider de ne pas apporter leurs actions à l'Offre ; les actions existantes devant être toutes annulées dans le cadre de la réduction du capital à zéro, seuls les actionnaires qui participeraient à l'augmentation de capital conserveraient alors une participation dans la Société.

Toutefois, si le seuil de 90% du capital et des droits de vote de la Société devait être franchi à l'issue du règlement-livraison de l'Offre, Hologic Hub Ltd. annonce son intention de demander la mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire des actions SuperSonic Imagine dans les conditions requises par la réglementation applicable. Cette procédure de retrait obligatoire pourrait, dans ce cas, intervenir avant la mise en œuvre des opérations de réduction de capital motivée par des pertes et d'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription envisagées par la Société.

Par ailleurs, dans l'hypothèse où, à l'issue de cette augmentation de capital, Hologic Hub Ltd. détiendrait au moins 90% du capital ou des droits de vote de la Société, elle se réserve la possibilité de déposer auprès de l'Autorité des marchés financiers une offre publique de retrait puis de solliciter la mise en œuvre d'un retrait obligatoire, en vue de procéder au retrait de la cote des actions de la Société.

Il est rappelé que la réalisation de l'Offre est soumise à la décision de conformité de l'Autorité des marchés financiers sur le projet d'offre publique.

Crédit Agricole Corporate and Investment Bank agira en tant que conseil financier, banque présentatrice et garante dans le cadre de l'Offre.

### Déclarations prospectives

Ce communiqué de presse contient certaines déclarations qui constituent des « déclarations prospectives », y compris notamment les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré.

Ces déclarations prospectives sont fondées sur des hypothèses formulées à cette date et sont assujetties à des risques et incertitudes connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats évoqués explicitement ou implicitement par les déclarations prospectives.

## **Avertissement**

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre d'acquérir des titres. L'offre publique d'achat simplifiée ne sera réalisée que conformément à la documentation d'offre qui contiendra les termes et conditions complets de l'offre publique. La documentation d'offre sera soumise à l'examen de l'Autorité des marchés financiers et l'offre publique ne sera ouverte qu'après obtention de la décision de conformité de l'Autorité des marchés financiers. Toute décision relative à l'offre publique doit se fonder exclusivement sur l'information contenue dans la documentation d'offre.

Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni une sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières de SuperSonic Imagine. La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Par conséquent, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels ce communiqué est diffusé, distribué ou publié doivent s'informer de ces éventuelles restrictions locales et s'y conformer. Le présent communiqué ne doit pas être diffusé, publié ou distribué, directement ou indirectement, en Australie, au Canada, au Japon ou aux Etats-Unis d'Amérique.

Hologic décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.

## **À propos d'Hologic, Hub Ltd.,**

Hologic Hub Ltd., est une filiale indirecte à 100% de la société Hologic Inc., une société de technologie médicale innovante dont l'objectif premier est d'améliorer la santé et le bien-être des femmes grâce à la détection et au traitement précoce. Pour plus d'informations sur le groupe Hologic, rendez-vous sur le site [www.hologic.com](http://www.hologic.com). Hologic, Focal, Faxitron et Viera sont des marques et/ou marques déposées d'Hologic, Inc. et/ou de ses affiliés aux États-Unis et/ou dans d'autres pays.

## **À propos de SuperSonic Imagine**

SuperSonic Imagine est une société de technologie médicale (Medtech) spécialisée dans l'imagerie échographique. La société conçoit, fabrique et commercialise une plateforme échographique dont la technologie exclusive ultrarapide (UltraFast™) a donné naissance à de nouveaux modes d'imagerie, aujourd'hui devenus des standards dans le parcours de soins non-invasifs pour la caractérisation des maladies du sein, du foie ou de la prostate. Le premier mode innovant UltraFast™ est l'élastographie ShearWave® (SWE™), qui permet aux médecins de visualiser et d'analyser instantanément la dureté des tissus, information capitale pour le diagnostic de nombreuses pathologies. À ce jour, plus de 600 publications valident les bénéfices de ses technologies. Le dernier né de la gamme Aixplorer®, Aixplorer MACH® 30 introduit une nouvelle génération d'imagerie UltraFast™ permettant l'optimisation de l'ensemble des modes d'imagerie innovants : ShearWave PLUS, Doppler UltraFast, Angio PL.U.S, TriVu. Avec près de 3 000 échographes installés dans le monde, SuperSonic Imagine est présente dans plus de 80 pays et ses principaux marchés sont la Chine, les États-Unis et la France.

La société a enregistré en 2020 des revenus totaux de 19,2 M€. SuperSonic Imagine est une société cotée sur Euronext Growth Paris (symbole : ALSSI). Pour plus d'information, rendez-vous sur [www.supersonicimagine.fr](http://www.supersonicimagine.fr).

---

<sup>1</sup> Sur la base d'un nombre total d'actions de 24 174 429 représentant autant de droits de vote théoriques. En application du 2 alinéa de l'article 223-11, I du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, le nombre total de droits de vote théoriques est calculé sur la base de toutes les actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droits de vote.

### **Contacts**

**Contacts**  
**Relations Investisseurs & Communication**  
**Corporate**  
Michael Watts

Vice President, Relations Investisseurs  
(858) 410-8588

**Contacts SuperSonic Imagine**

**NewCap**

Relations Investisseurs

Thomas Grojean

[supersonicimagine@newcap.eu](mailto:supersonicimagine@newcap.eu)

+33 1 44 71 98 55

Source: Hologic Hub Ltd.